

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 44 (1973)

Heft: 10

Artikel: Le nouveau président de l'ADIJ

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le nouveau président de l'ADIJ



M. Frédéric Savoye a été appelé à la présidence de l'ADIJ lors de l'assemblée générale du 26 mai 1973 à Moutier.

M. Frédéric Savoye, de Saint-Imier, est né le 9 février 1916. Il a fait toutes ses classes primaires et secondaires à Saint-Imier. Après des études au gymnase de Steckborn (canton de Thurgovie), l'obtention du certificat de maturité scientifique fédérale à Berne et d'un diplôme commercial à Londres, il perfectionna sa formation par des stages universitaire à Cambridge, bancaire à Genève et commerciaux à Montréal et New-York.

M. Frédéric Savoye est entré au service de Longines à Saint-Imier en 1939. Il a fait toute sa carrière dans cette compagnie ; fondé de pouvoir en 1957, directeur commercial en 1961 et administrateur en 1967. Il vient de démissionner de son poste de directeur commercial en octobre.

Le nouveau président de l'ADIJ exerça et exerce encore des fonctions dans diverses organisations, notamment comme délégué à la Chambre suisse de l'horlogerie, membre du Comité central et délégué de la Fédération horlogère suisse (FH), président de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie, administrateur de la Compagnie privée franco-suisse d'aviation d'affaires Air-Jura, président du Comité de surveillance du siège de Saint-Imier de la Banque Cantonale de Berne.

L'ADIJ connaît M. Savoye depuis longtemps, puisqu'il est membre du Comité central depuis plus de vingt ans et participe aux travaux de sa Commission sociale depuis quinze ans.

Politiquement, il se rattache au Parti libéral et a été pendant plusieurs législatures soit membre du Conseil municipal (exécutif), soit membre du Conseil général (législatif). Actuellement, il représente son parti au Conseil municipal de Saint-Imier.

Peu de temps après son élection, M. Savoye accordait un entretien à Denis Moine de la Radio romande ; en voici quelques extraits :

« ... rappelons que l'ADIJ est la Chambre économique et d'utilité publique des sept districts jurassiens...

» ... l'ADIJ, ouverte aux citoyennes et citoyens, à toutes les entreprises, sociétés de ce pays qui désirent apporter leur contribution au développement du Jura, quels que soient leur langue, leur confession, leur idéal politique, doit être mieux connue dans tous les milieux du Jura aussi bien au point de vue de ses possibilités que sur ses activités.

» Honnêtement, avec droiture, compréhension, tolérance et dynamisme, l'ADIJ devra, sans ignorer les courants économiques et politiques rapides et souvent déconcertants, continuer à solutionner les problèmes qui lui

seront confiés, appuyée par un effectif de membres plus important et des statuts mieux adaptés aux temps présents et futurs.

» Travailler positivement et avec beaucoup de foi, être utile et efficace, c'est-à-dire servir le Jura, sont et demeurent les aspirations de notre association ».

Les sources de l'étude démographique du Jura

par François NOIRJEAN

Au culte des héros d'une certaine histoire traditionnelle, l'historiographie contemporaine a substitué des analyses économiques et sociales. Cette nouvelle orientation de l'histoire a entraîné de profonds changements de méthode et la mise en valeur de nouvelles sources. Dans cette perspective, l'étude des sociétés de jadis a suscité une heureuse collaboration entre historiens et démographes dont les résultats ont permis de réviser certaines conclusions admises antérieurement.

Au-delà du domaine historique, la démographie connaît son heure de gloire : on en tient largement compte pour l'aménagement du territoire, en géographie... Ces considérations suffiraient à justifier cette esquisse des sources et des études démographiques intéressant le Jura. Il en est d'autres. D'abord l'abondance des documents disponibles et en fait encore peu utilisés ; enfin les problèmes démographiques actuels des districts jurassiens suscitent un intérêt accru pour ces questions.

La statistique est entrée dans les mœurs de notre siècle. Les offices de statistique en produisent des masses et pourtant la recherche de renseignements précis s'avère encore trop souvent difficile. Même si depuis la plus haute antiquité les grands de ce monde ont tenté de dénombrer leurs sujets, leurs armées, l'ère statistique débute vers le milieu du XIX^e siècle. Parmi les divers facteurs qui favorisent cette naissance de la statistique, nous retiendrons le développement de l'administration et la proclamation des droits des citoyens, l'héritage du siècle des Lumières qui vit l'affirmation du despotisme éclairé. Les historiens de la période post-révolutionnaire disposent ainsi de sources que les chercheurs des siècles précédents peuvent leur envier. En effet, les recensements de la population jalonnent les deux derniers siècles de l'histoire jurassienne.

I. LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION

1. L'Ancien Régime et la période française

Le premier recensement de la population de l'ancien Evêché de Bâle date de 1770-1771, sous le règne de Simon-Nicolas de Montjoie. L'ordonnance qui en prescrit l'exécution justifie l'utilité de l'entreprise dans l'esprit du XVIII^e siècle :

« Il sera aisément à un chacun de se représenter qu'un Prince sans un exact dénombrement des Peuples qu'il gouverne, et sans un Tableau détaillé du produit des terres dans ses Etats en toutes sortes de Grains et Légumes, ne saurait prendre de justes mesures pour se précautionner autant qu'il est humainement possible,